



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



21 octobre 2015

Dès 2016, les auteurs seront rémunérés dans les manifestations soutenues par le Centre national du livre

Le Centre national du livre a pour mission de soutenir les manifestations littéraires de qualité situées sur le territoire français. Ces manifestations, d'envergure nationale et internationale, s'adressent à tous les publics.

Désormais afin de permettre une juste rémunération du travail des auteurs, les organisateurs de manifestations soutenues par le CNL, comme c'est déjà le cas pour la Sofia et la Scam, devront rémunérer les auteurs qui participent à des rencontres. Cette proposition a été entérinée par le Conseil d'administration du 13 octobre 2015.

Comme Vincent Monadé, président du CNL, l'a déclaré à *Livres Hebdo* le 16 octobre, « il ne viendrait jamais à l'idée de ne pas rétribuer les artistes dans les festivals de musique par exemple. Sur les 95 manifestations littéraires que nous soutenons, 78 rétribuent déjà leurs auteurs. Nous ne faisons qu'acter un mouvement commencé avant nous. Et puis c'est une mesure de justice. Les auteurs se paupérisent, il faut apporter une réponse. »

La grille de rémunération s'appliquera sans distinction aux auteurs français et étrangers.

Les auteurs en dédicace n'entreront pas dans ce dispositif, de même que les universitaires qui publient dans leur champ de compétence, et sont déjà payés pour ce travail.

- les rencontres centrées sur le dernier ouvrage de l'auteur invité seront *a minima* rémunérées 150 € HT ;
- les rencontres nécessitant un temps de travail préparatoire seront *a minima* rémunérées 226 € HT (correspondant au tarif proposé par la Charte des auteurs et des illustrateurs jeunesse pour une demi-journée) ;
- les lectures-performances de et par l'auteur seront rémunérées *a minima* 400 € HT.

[Plus d'informations sur les aides à la réalisation de manifestations littéraires du CNL](#)

Établissement public du Ministère de la Culture et de la Communication, le Centre national du livre a pour mission de soutenir, grâce à différents dispositifs et commissions, tous les acteurs de la chaîne du livre : auteurs, traducteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, organisateurs de manifestations littéraires. Il participe ainsi activement au rayonnement et à la création littéraire francophone.

CONTACT – RELATIONS EXTERIEURES

SEBASTIEN BIZET (RELATIONS PRESSE ET PUBLIQUES) : 01 49 54 68 66 – 06 07 55 54 81

sebastien.bizet@centrenationaldulivre.fr